

## Renseignements importants concernant les étiquettes et codes de produits ISBT 128

### Lettre aux clients n° 2008-28

Le 17 novembre 2008

**Objet :** Mise en circulation des étiquettes et codes ISBT 128 afin de faciliter les préparatifs dans les hôpitaux en vue de la mise en application de la nouvelle norme.

**Annexe 1 :** liste des codes de produits et mentions figurant sur les étiquettes

**Annexe 2 :** échantillon d'étiquettes de composants sanguins

**Date :** L'échantillon d'étiquettes et les codes de produits peuvent être utilisés dès à présent en guise de préparation à l'entrée en vigueur de la norme ISBT 128, en mai 2009.

#### **Personnes**

**concernées :** Personnel des services d'information et des banques de sang des établissements hospitaliers

Madame,  
Monsieur,

Pour donner suite à la lettre n° 2008-06, par laquelle nous vous informions des dispositions de la Société canadienne du sang en vue de l'instauration de la norme ISBT 128, nous vous faisons parvenir ci-joint la liste des codes de produits (**annexe 1**) ainsi qu'un échantillon d'étiquettes (**annexe 2**). Vous pourrez télécharger d'autres exemplaires de cet échantillon ainsi que d'autres documents pertinents à l'adresse [www.medecinetransfusionnelle.ca](http://www.medecinetransfusionnelle.ca).

La norme ISBT 128 est une norme internationale d'étiquetage des composants sanguins. Elle vise à garantir la cohérence et la présentation uniforme de l'information figurant sur les étiquettes définitives des produits sanguins à l'échelle mondiale.

#### Codes de produits et mentions figurant sur les étiquettes

Vous trouverez sur la liste ci-jointe les codes de tous les produits de la Société canadienne du sang ainsi que ceux des produits d'Héma-Québec que nous distribuerons éventuellement. Cette liste contient les renseignements suivants :

- code de produit ISBT 128;
- information mnémonique figurant sur les bordereaux d'expédition;
- mentions figurant sur les étiquettes de composants sanguins;
- renseignements supplémentaires (par ex. : transfusion autologue seulement, don dirigé);

- code de produit Codabar pour l'étiquette ISBT étendue;
- actuel Codabar.

Les hôpitaux devant utiliser la partie supplémentaire de l'étiquette étendue trouveront, à l'**annexe 1**, la liste des codes de produits qu'ils devront ajouter à leur propre liste. Il est important de noter que le Codabar devant figurer sur l'extension des étiquettes ISBT 128 ne correspond nullement au Codabar actuel. Nous ne vous avons donné le code actuel qu'à des fins de mappage. Les hôpitaux dont le système d'information n'aura pas été adapté à la norme ISBT 128 lorsque la Société canadienne du sang la mettra en application devront ajouter le Codabar de l'étiquette étendue à leur liste.

### Codabar actuels

Les Codabar actuels figureront sur les composants recueillis avant la mise en application de la norme ISBT 128. Comme certains des composants portant une étiquette Codabar ne se périmeront qu'après l'instauration de la nouvelle norme (p. ex., les durées de conservation du plasma congelé et des concentrés de globules rouges congelés ou déglycérolisés sont respectivement de 12 mois et de 10 ans), les systèmes d'information des hôpitaux devront permettre la saisie aussi bien d'information Codabar que d'information ISBT 128 pendant une longue période.

### Échantillon d'étiquettes

L'**annexe 2** fournit un échantillon d'étiquettes pour divers produits (sang total, concentré de globules rouges, plaquettes, plasma, plaquettes et plasma par aphérèse) et groupes sanguins. Vous trouverez également des exemples d'étiquettes pour les unités de sang autologue et celles préparées à partir de dons dirigés, ainsi qu'une étiquette « biorisque ». Tous ces modèles peuvent être utilisés pour mettre à l'essai le système d'information de votre banque de sang.

Les hôpitaux pourront télécharger ces modèles d'étiquettes en format pdf depuis notre site [www.medecinetransfusionnelle.ca](http://www.medecinetransfusionnelle.ca) afin de disposer de l'original pour la réalisation des tests. Pour que les codes à barres puissent être lus correctement par un scanneur, il faudra s'assurer que l'option « print scaling » est réglée à « None » avant d'imprimer les documents pdf.

### Étiquette ISBT 128 étendue

Dès la mise en application de la norme ISBT 128, nous apposerons une étiquette étendue sur les composants afin de donner le temps aux hôpitaux d'apporter les modifications nécessaires à leur système d'information. L'extension de l'étiquette ISBT 128 comportera les renseignements essentiels suivants sous forme de texte et de Codabar (format actuellement utilisé) :

- Numéro du don
  - Le numéro actuel Codabar à sept chiffres (6 chiffres suivis du chiffre de contrôle)
- Code du composant
  - Codabar à cinq chiffres (voir l'**annexe 1**)
- Groupe sanguin
  - Codabar actuel à quatre chiffres (ABO et Rh)
- Code du fournisseur
  - Identificateur unique à quatre chiffres comprenant les deux derniers chiffres du code d'établissement et les deux chiffres correspondant à l'année de prélèvement
  - Remarque : les caractères de départ et d'arrêt sont a/a.
- Date limite d'utilisation
  - Format Codabar actuel

Veillez noter que le code de produit et le numéro de don Codabar figurant sur l'extension de l'étiquette ne seront pas imprimés sur le bordereau d'expédition des produits issus de dons recueillis après l'instauration de la norme ISBT 128. On y verra plutôt le numéro de don et le code de produit ISBT 128.

### Renseignements sur le phénotype

Des renseignements sur le phénotype présentés à la fois sous forme de codes à barres et de texte seront imprimés sur les étiquettes des unités de sang total et de concentrés de globules rouges. Les règles d'affichage de l'information lisible à l'œil nu demeureront les mêmes après l'instauration de la nouvelle norme :

- **caractères gras sans soulignement** : phénotype déterminé antérieurement à partir de deux dons différents;
- **caractères gras avec soulignement** : phénotype déterminé deux fois, la deuxième à partir du présent don.

### Complément d'information concernant la norme ISBT 128

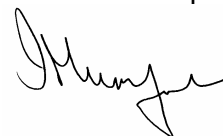
Pour en savoir plus au sujet de la norme ISBT 128, veuillez consulter le site de l'International Council for Commonality in Blood Banking Automation, à l'adresse [www.iccbba.org](http://www.iccbba.org).

Nous sommes résolus à fournir aux hôpitaux, en temps opportun, toute l'information dont ils auront besoin pour se préparer à la mise en application de la norme ISBT 128. Nous vous invitons déjà à consulter notre site [www.medecinetransfusionnelle.ca](http://www.medecinetransfusionnelle.ca) : vous y trouverez des renseignements utiles.

Si vous avez des questions concernant les documents ci-joints, la mise à jour de votre système d'information ou l'instauration de la norme ISBT 128, n'hésitez pas à communiquer avec le spécialiste de la liaison avec les hôpitaux de votre région (**annexe 3**).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le chef de l'exploitation,



Ian Mumford

### **Annexes :**

1. Codes de produits et mentions figurant sur l'étiquette ISBT 128
2. Échantillon d'étiquettes ISBT 128
3. Coordonnées des spécialistes de la liaison avec les hôpitaux